

Municipalité de Saint-Eusèbe

Numéro 121

Décembre 2019

Dépôt légal - 4^e trimestre 2019



MOT DU MAIRE

Bonjour à vous tous, citoyens et citoyennes de Saint-Eusèbe.

Les Fêtes arrivent à grands pas, vous trouverez dans votre petit journal les vœux du Conseil municipal, les prévisions budgétaires pour l'année 2020 et le projet de règlement de taxation qui a été présenté le 18 décembre dernier; il n'y a pas de changement prévu lors de son adoption en janvier prochain.

Nous avons travaillé fort pour présenter un budget équilibré. Un nouveau rôle triennal qui commence en 2020 a été déposé en septembre dernier. La richesse foncière de la municipalité est rendue à 48 284 700 \$.

Après avoir fait quelques vérifications, nous avons constaté que la plupart des maisons un peu moins récentes ont baissé de valeur, et pour les plus récentes, la valeur a augmenté. Malheureusement, ce sont encore les propriétaires de lots qui voient la valeur de leur terrain augmenté en flèche et même si les taux de taxes sur la valeur foncière ont diminué, ils subiront une hausse de leur compte de taxes.

En général, le total des taxes sur la valeur foncière a diminué de 2,258 %, la taxe pour la collecte des matières résiduelles a diminué de 4,88 %, c'est-à-dire de 10,50 \$ par logement. La taxe pour la vidange des fosses septiques a augmenté de seulement 1,20 \$. Pour ceux qui ont le service d'égout, l'augmentation des taxes est de 31,06 \$ pour l'année et c'est principalement dû au fait que les subventions que verse le gouvernement paient plus de capital et moins d'intérêts sur les emprunts du règlement 04-2008.

Donc, en général, pour ceux qui ont une maison avec une petite parcelle de terrain, leur compte de taxes va diminuer considérablement.



Dans ce numéro :

AFFAIRES MUNICIPALES	2
AFFAIRES RELIGIEUSES-BIBLIO	9
REMERCIEMENTS	10
CLUB 50 ANS ET +	11
VOEUX	12
FÉLICITATIONS	13
CHAMBRES À LOUER OASIS	14
ASSOCIATION SPORTIVE	16
RETOUR SUR GALA	17
RIDT	18
PATINOIRE	20

Pour une maison évaluée à 100 000 \$ en 2019, le compte de taxes était de 1 426.90 \$ pour ceux à l'extérieur du village; en 2020, le compte sera de 1 392.50 \$ si la valeur est restée stable. Pour la même valeur dans le village, l'économie serait de 13,54 \$. Pour ceux qui ont subi des hausses de valeur foncière, votre compte de taxes sera plus élevé en 2020.

Je termine en vous souhaitant de Joyeuses Fêtes et je profite de l'occasion pour vous remercier pour votre générosité lors de la Guignolée de Saint-Eusèbe, c'est un geste très important pour aider les familles à faible revenu de la municipalité. Un merci spécial à la Brigade des pompiers pour leur implication et aux bénévoles.

Gaston Chouinard
Gaston Chouinard, maire

EXTRAIT PROCÈS-VERBAL DU 18 DÉCEMBRE 2019

RÉSOLUTION 253 - 2019 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020
ET PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS

ATTENDU qu'en vertu de l'article 954 du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent;

ATTENDU que le ministre des Affaires municipales a accordé, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, un délai jusqu'au 31 décembre 2019 pour préparer et adopter le budget de l'année financière 2020;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Claude Deschamps
Appuyé de : Rachel Dubé
Et résolu,



D'adopter le budget suivant et le programme d'immobilisations :

REVENUS :

Taxe générale et taxes spéciales sur valeur foncière :	524 468 \$
Taxes sur autre base (tarification et compensation) :	142 496
Païement tenant lieu de taxes :	10 574
Péréquation et compensation TVQ :	51 601
Subventions - Ententes partage de frais	205 129
Services rendus	207 032
Les autres revenus.....	<u>78 275</u>
TOTAL DES RECETTES	1 219 575 \$



CHARGES (avec amortissement) :

Administration générale.....	227 502	\$
Sécurité publique	159 859	
Transport	682 503	
Hygiène du milieu.....	222 595	
Aménagement, urbanisme et développement	41 660	
Loisirs et culture	77 916	
Frais de financement	22 343	
TOTAL DES CHARGES.....	1 434 378	\$
<u>Déficit de fonctionnements avant conciliation à des fins fiscales.....</u>	-214 803	\$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

Amortissement (inclus dans charges)	-306 062	\$
Remboursement de la dette à long terme et fonds de roulement	72 598	
Affectation aux activités d'investissement	18 661	
Total de la conciliation à des fins fiscales.....	214 803	\$
<u>EXCÉDENT APRÈS CONCILIATION.....</u>	0	\$

PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS :

IMMOBILISATIONS 2020

Achat nouveaux ordinateurs pour le bureau	6 875	\$
Achat 2 Bunkers	3 916	
Panneaux de sécurité (vitesse) et enseigne promotionnelle.....	43 255	
Cabine tracteur	6 615	
Toiture Centre Eudore Deschamps	20 000	
TOTAL DES IMMOBILISATIONS.....	80 661	\$

REVENUS

Subvention Programme TECQ 2019-2023	16 000	\$
Fonds de développement du territoire.....	30 000	
Fonds de roulement.....	6 000	
Excédent de fonctionnement non affecté (surplus).....	10 000	
Affectation des activités de fonctionnement.....	18 661	
TOTAL REVENUS.....	80 661	

EXCÉDENT ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT..... 0 \$

PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS

Au niveau de la sécurité incendie, il faut prévoir l'achat de deux bunkers par année.

Au niveau des infrastructures, la toiture du centre doit être refaite en 2020 et un projet pour changer les bandes de la patinoire, faire des rénovations au bâtiment et un agrandissement pour la Zamboni est en marche; nous espérons une subvention pour finaliser le tout en 2020-2021.

L'amélioration du réseau routier est toujours dans nos priorités des travaux de remplissage sont prévus dans la plupart de nos routes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Le maire, Gaston Chouinard, dépose et présente le projet de règlement numéro 06-2019 décrétant le taux de la taxe foncière générale, des taxes spéciales et des compensations pour le service de la dette des règlements # 01-2006 (réservoir) et # 04-2008 (réseau). La tarification pour le service de collecte des matières résiduelles, la vidange des boues des fosses septiques et puisards et les travaux de collecte, d'interception et de traitement des eaux usées et de voirie. Le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes et les modalités de paiement.

Considérant que le Conseil municipal de la Paroisse de Saint-Eusèbe a pris connaissance des prévisions des dépenses qu'il juge essentielles au maintien des services municipaux;

Il est proposé par : Gilles Pellerin

Appuyé de : Alain Dubé

Et résolu,

Que le Conseil municipal confirme avoir pris connaissance du projet de règlement 06 -2019 et l'adoptera tel quel lors de la prochaine séance ordinaire du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROJET DE RÈGLEMENT 06 - 2019

DÉCRÉTANT LE TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE, DES TAXES SPÉCIALES ET DES COMPENSATIONS POUR LE SERVICE DE LA DETTE DES RÈGLEMENTS # 01 -2006 (réservoir) ET # 04-2008 (réseau). LA TARIFICATION POUR LE SERVICE DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, LA VIDANGE DES BOUES DES FOSSES SEPTIQUES ET PUISARDS ET LES TRAVAUX DE COLLECTE, D'INTERCEPTION ET DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET DE VOIRIE. LE TAUX D'INTÉRÊT SUR LES ARRÉRAGES DE TAXES ET LES MODALITÉS DE PAIEMENT.

ATTENDU qu'en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, chap. F-2.1, un Conseil municipal peut décréter certaines modalités relatives au paiement des taxes foncières, toutes les autres taxes ou compensations;

ATTENDU que l'article 252 de la Loi sur la fiscalité municipale permet au Conseil d'une corporation municipale de prévoir les règles applicables en cas de défaut par le débiteur d'effectuer un versement à son échéance;

ATTENDU le règlement # 03 - 2008 visant à établir l'état des lieux des installations septiques et l'instauration de la collecte systématique des boues de fosses septiques et puisards des résidences isolées selon un calendrier établi par la RIDT et le règlement R.R.Q., 1981, c.Q-2, r.8;



CONSIDÉRANT que le Conseil municipal de la Paroisse de Saint-Eusèbe a pris connaissance des prévisions des dépenses qu'il juge essentielles au maintien des services municipaux;

ATTENDU qu'un avis de motion du règlement a été donné à la séance régulière du 4 novembre 2019 par Gilles Pellerin;

ATTENDU que le projet de règlement a été présenté lors de la reprise de la séance ordinaire du 16 décembre, après la séance extraordinaire du budget du 18 décembre 2019;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST DÉCRÉTÉ ET STATUÉ PAR CE RÈGLEMENT CE QUI SUIT :**

ARTICLE 1

Pour combler la différence entre le total des charges et remboursements des dettes prévues et le total des recettes, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé pour l'année 2020 les taxes et tarifs suivants :

Le taux de la taxe foncière générale est fixé à **0,9999 \$/100 \$** pour le rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2019. La taxe spéciale est fixée à **0,0127 \$/100 \$** pour une partie de la dette des travaux d'égouts, voirie, interception et traitement des eaux usées (règlement # 04-2008), à **0,0405 \$/100 \$** pour le remboursement de la dette de l'autopompe 2003 (règlement # 02-2017), et à **0,0331 \$/100 \$** pour le remboursement de la dette de la rétrocaveuse (règlement # 05-2017).

La compensation pour le service de la dette du règlement # 01 - 2006 est fixée à : 15 869 \$ et celle du règlement # 04 - 2008 est fixée à : 276,69 \$ par unité.

Le tarif de compensation pour le service de collecte des matières résiduelles est fixé à :

Résidence et logement	204,50 \$ le point
Chalet, ferme/érablière	102,25 \$ le point
Commerce et bureau d'affaires*	149,00 \$ le point

*Les commerces et bureaux d'affaires sont évalués à plus d'un point.

Le tarif de compensation pour le service d'égouts (entretien) du secteur village, inclus dans le règlement # 04-2008, est de 310,01 \$ par unité tel que décrit dans ledit règlement.

Le tarif de compensation pour le service de transport, de vidange et de traitement des boues des fosses septiques et des puisards ainsi que les frais relatifs à l'inspection est fixé à 101,80 \$ pour les résidences isolées (vidange 1 fois aux 2 ans), à 52,45 \$ pour les chalets, fermes et érablières (vidange 1 fois aux 4 ans) et à 101,80 \$ pour les autres immeubles (vidange 1 fois aux 2 ans) ayant de l'eau courante, que les installations soient conformes ou non au règlement R.R.Q., 1981, c.Q-2, r.8. Prendre note que toute vidange supplémentaire sera facturée directement au contribuable par la RIDT. Advenant le cas où la facture n'est pas acquittée en totalité par le propriétaire dans les 60 jours, la RIDT transmettra alors la facture à la municipalité qui se chargera de refacturer le contribuable en défaut pour service complémentaire rendu à ce



double, à la demande des propriétaires, pour ne pas recevoir une facture annuelle de la RIDT.)

Sont exclus de cette dernière compensation et donc de la collecte systématique toutes les résidences et commerces du village qui sont touchés par le réseau d'égout, c'est à dire du 180 au 267, rue Principale inclusivement, du 121 au 139, route des Beaux-Lieux inclusivement et la rue de l'Église. Une facture leur sera envoyée directement par la RIDT au moment où ils feront désaffecter leur fosse.

ARTICLE 2

Le conseil municipal décrète que les taxes et compensations prévues au présent règlement doivent être payées en un (1) versement unique lorsque, dans un compte, leur total n'atteint pas 300 \$. La date ultime où peut être fait ce versement est le 27 mars 2020.

Si le total des taxes et des compensations à l'égard d'un immeuble imposable dépasse 300 \$, le compte est alors divisible en trois (3) versements selon les dates ultimes et proportions du compte mentionnées ci-après :

1^{er} versement, le 27 mars 2020 : 33.3334 %,
2^e versement, le 25 juin 2020 : 33.3333 %
et le 3^e, le 23 septembre 2020 : 33.3333%

Lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu, seul le montant échu est alors exigible.

ARTICLE 3

Les prescriptions de l'article 2 s'appliquent également aux suppléments de taxes municipales ainsi qu'à toutes taxes exigibles, suite à une correction au rôle d'évaluation sauf que l'échéance pour le premier ou unique versement est fixée au 30^e jour qui suit l'expédition du compte de taxes, l'échéance du 2^e versement est fixée au premier jour ouvrable postérieur au 90^e jour de la première échéance, l'échéance du 3^e versement est fixée au premier jour ouvrable postérieur au 90^e jour qui suit la date d'exigibilité du second versement.

ARTICLE 4

Le taux d'intérêt annuel pour l'exercice financier 2020 est fixé à 15 % pour tous les comptes 2020 dus à la municipalité.

ARTICLE 5

Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi.



MODIFICATION DES HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU

Prendre note que afin de permettre aux employés de bureau de travailler plus efficacement, sans être toujours dérangés;

Il est proposé par Gilles Pellerin, appuyé de Claudy Ouellet, et résolu à l'unanimité, que le conseil municipal adopte ces nouvelles heures d'ouverture du bureau, à partir de maintenant :

Lundi, mardi et jeudi : 10 h à 12 h et de 13 h à 15 h
Mercredi : de 13 h à 17 h 15
Vendredi : de 10 h à 12 h



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-EUSÈBE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,

QUE :

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune et qu'il faut réafficher s'il y a des modifications ;

Le calendrier ci-après a été adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2020, qui se tiendront au gymnase de l'École Saint-Eusèbe, 228, rue Principale, à 19 heures. Si le gymnase est occupé, les séances se tiendront au bureau municipal.

Lundi	13 janvier 2020	Lundi	3 février 2020
Lundi	2 mars 2020	Lundi	6 avril 2020
Lundi	4 mai 2020	Lundi	1 ^{er} juin 2020
Lundi	6 juillet 2020	Lundi	10 août 2020
Mercredi	9 septembre 2020	Lundi	5 octobre 2020
Lundi	9 novembre 2020	Lundi	7 décembre 2020

Donné à Saint-Eusèbe ce vingtième jour du mois de décembre de l'an deux mille dix-neuf (2019)

Chantal Bouchard

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Prendre note que pour la période des Fêtes, le bureau sera fermé du 24 décembre au 5 janvier inclusivement. Vous pouvez consulter régulièrement les informations municipales sur le site internet de la municipalité, les avis publics, procès-verbaux et règlements y sont publiés.



<http://www.sainteusebe.ca/fr/municipalite/informations-municipales>



AFFAIRES MUNICIPALES

*Le temps des fêtes est à nos portes
et pour l'occasion les élu(e)s
et toute l'équipe de la Municipalité de Saint-Eusèbe
se joignent à moi pour vous souhaiter
un Noël rempli de bonheur. Que ces jours heureux
vous accompagnent tout au long de l'année.*

*En cette période de l'année, le moment est venu de s'arrêter
afin de profiter des moments en famille et
entre amis ainsi que refaire le plein d'énergie.*

*Que la magie de Noël envahisse votre foyer
et que cette période féerique vous enivre
de moments remplis d'amour entouré de vos proches.*

*Que la nouvelle année vous apporte bonheur, santé,
réussite, et réalise vos rêves les plus chers.*

De Joyeuses Fêtes et une Bonne et Heureuse Année!

*André Turbide
André Turbide
Laurier Chouinard
Clayton
Dominic
Robert Huckle
Guy Blanchette*





CORRECTION HEURE MESSE DE NOËL

Contrairement à ce qui est annoncé dans le journal Info Dimanche et dans le feuillet, la messe de Noël du 24 décembre est à 21 h à Saint-Eusèbe. Merci d'en prendre note.

Voici l'horaire des messes	NOËL	JOUR DE L'AN
Saint-Eusèbe	Le 24 à 21 h	Le 31 à 21 h
Notre-Dame-du-Lac	Le 24 à Minuit	Le 1 ^{er} à 11 h
Saint-Elzéar	Le 24 à 20 h Célébration de la PAROLE	Le 1 ^{er} à 11 h
St-Louis-du-Ha! Ha!	Le 24 à 22 h	Le 31 à 19 h 30
Cabano	Le 24 à 20 h	Le 1 ^{er} à 9 h 30

VEUILLEZ NOTER que les messes du dimanche sont à 9 h 30 et ce jusqu'au dimanche 22 novembre. Nous alternons l'heure des messes avec Notre-Dame à chaque premier dimanche de l'Avent.

La fabrique de Saint-Eusèbe et l'équipe locale d'animation pastorale vous souhaitent un

Joyeux Noël
ainsi qu'une
Bonne et Heureuse Année 2020



Affaires religieuses par *Reynald Ouellet*, délégué pastoral

CHRONIQUE DE LA BIBLIOTHÈQUE DÉCEMBRE 2019

Pour la période des Fêtes, la bibliothèque sera fermée du 19 décembre au 7 janvier. Après, les heures d'ouverture seront les mêmes, le mercredi de 19 à 20 heures pour tous. Pour les élèves, ce sont les professeurs qui donnent leur horaire.

En 2020, le CRSBP de Rivière-du-Loup fêtera ses 40 ans.

À Saint-Eusèbe, l'inauguration de la bibliothèque a eu lieu le 16 mars 1986; nous aurons donc 34 ans d'existence. Le CRSBP demande à chaque biblio du réseau de faire quelque chose de spécial. Si vous avez des suggestions, communiquez avec Jacqueline Beaulieu (418 899-6203).

Je souhaite un JOYEUX NOËL et une HEUREUSE ANNÉE 2020 à l'équipe des bénévoles ainsi qu'à toute la population de Saint-Eusèbe.

Que cette période des Fêtes soit remplie de joie et de moments merveilleux.

Gisèle Bolduc, responsable de la bibliothèque





Halloween

La maison hantée de Saint-Eusèbe a encore été spectaculaire cette année. Près de 100 personnes ont eu la chance de visiter la maison hantée et par la même occasion combattre leurs plus grandes peurs.

Un merci spécial à tous ceux qui ont aidé dans l'organisation de la maison hantée pour leur temps, la préparation de galette et aussi un merci aux figurants. Un énorme merci à Nicole Bouchard qui a mis plusieurs heures de préparations afin d'arriver à un résultat final aussi beau et terrifiant. Merci aussi à Marilyne Bourgault et Chantal Bouchard. Un gros MERCI à la municipalité de Saint-Eusèbe pour sa contribution financière. Merci à Aimé Rodrigue pour le transport du matériel servant à la décoration.

Remerciement spécial à ces personnes pour leur implication

Galettes :

Thérèse Perreault, Jacqueline Beaulieu, Nicole Bouchard, Lise Thériault, Claudine Martineau et Renée-Jeanne Dubé.

Figurants :

Berthier Ouellet, Claudine Martineau, Yan Laplante, Alexis M. Lebrun, Xavier Proulx, Nicole Bouchard, Chantal Bouchard, Dominic Roy et Marc-André Landry.

Installation :

Nicole Bouchard, Marc-André Landry, Yan Laplante, Alexis M. Lebrun et Xavier Proulx.



MERCI GUIGNOLÉE

Un grand **MERCI** à toutes les personnes qui ont donné des denrées non périssables et des dons en argent lors de la Guignolée du 14 décembre dernier faite par des pompiers de la Caserne 30 de Saint-Eusèbe. Merci beaucoup à ces vaillants pompiers ainsi qu'à l'équipe de bénévoles pour la cueillette et le classement des denrées.

MERCI à la municipalité de Saint-Eusèbe pour la belle collaboration d'année en année pour la Guignolée!

Les paniers ont été distribués le mercredi 18 décembre.

Merci! Merci! Merci!

Grâce à vous, des familles vivront un beau temps des fêtes. Joyeuses Fêtes à vous tous et toutes!
L'équipe de la Guignolée 2019



SOUPER DES FÊTES – 11 JANVIER 2020

Le souper des Fêtes du Club des 50 ans et + de Saint-Eusèbe se tiendra le samedi 11 janvier à 17 h, à la salle l'Envol du Centre Eudore Deschamps.

(Traiteur : Épicerie L'Incontournable)

La salle sera ouverte à partir de 14 h pour ceux qui aimeraient jouer aux cartes ou à divers jeux de société et avoir un peu plus de temps pour socialiser. Ceux qui désirent participer à l'échange de cadeaux sont priés d'apporter un petit cadeau emballé d'environ 2 \$. Ça peut aussi être quelques choses en très bonne condition que vous possédez et qui pourrait servir ou faire plaisir à quelqu'un d'autre. Si vous le voulez, apporter aussi un cadeau pas emballé qui servira de prix participation aux jeux.

COÛT : MEMBRE : 15 \$ NON-MEMBRE : 16 \$

Les cartes du souper sont en vente dès maintenant auprès des membres du Conseil d'administration et aussi au bureau municipal. Il est important de réserver à l'avance le repas, afin de pouvoir commander la bonne quantité à Guillaume. Il n'y aura pas de carte vendue à la porte. On vous attend en grand nombre, membre ou non-membre.

Membres du conseil d'administration :

Chantal Bouchard, présidente : 418-899-6648	Thérèse Perreault, secrétaire : 418-899-0849
Pierrette Lacasse, administratrice	Marie-Anne Bouchard, administratrice
Dolorès Beaulieu, administratrice	Rita Morin, administratrice
Nicole Chouinard, administratrice	

CARTE DE MEMBRE 2020

Les cartes de membre du Club des 50 ans et + de Saint-Eusèbe pour l'année 2020 sont arrivées. Vous pouvez passer au bureau municipal, je les aurai avec moi. *Chantal* (maison 418-899-6648). Saviez-vous que vous pouvez demander votre carte du Club à partir de 50 ans, elle peut vous donner des rabais substantiels pour votre assurance avec La Capitale, un bon rabais chez Lunetterie New-Look et plusieurs autres commerces. Il est toujours temps de demander votre carte.

Comme annoncé précédemment, vous êtes toujours invité à participer aux activités régulières de l'OASIS des aînés de Saint-Eusèbe. Les mercredis, il y a la messe de 14 h à 14 h 20 environ, ensuite vous pouvez vous regrouper pour jouer aux cartes entre amis avec les résidents. Pour ceux qui ne peuvent pas dans la journée, vous pouvez toujours vous donner rendez-vous le soir, à partir de 19 h. Si vous aimez jouer au bingo, vous pouvez le faire avec les résidents de l'OASIS, tous les jeudis à 14 h. Et pour vous mettre en forme, les vendredis à 10 h 30, il y a Vie active.



Les Fermières de Saint-Eusèbe souhaitent de Joyeuses Fêtes à toute la communauté ainsi qu'une nouvelle année remplie de bonheur et de santé.



L'AFÉAS souhaite de
Joyeuses Fêtes et Bonne Année
à toutes ses membres et à toute la population.



Paix et amour en ce beau jour de Noël!

Chaque moment passé avec les êtres chers est indispensable à notre épanouissement et à notre bonheur. La fête de Noël est une belle occasion pour vous manifester tout notre attachement, et souhaiter que se réalisent tous vos désirs pour la nouvelle année!

*Que l'amour, la paix et
la joie soient avec vous
et votre famille
pour la Nouvelle Année.*

Joyeuses fêtes à tous!

Fabrique de Saint-Eusèbe

VOEUX

Le comité des bénévoles de Saint-Eusèbe souhaite à nos aîné(e)s, santé, joie et amour.
Joyeuses Fêtes et Bonne année à tous!

Comité des bénévoles

NETTOYAGE DES CHEMINÉES
Avez-vous ramoné votre cheminée
cette année?

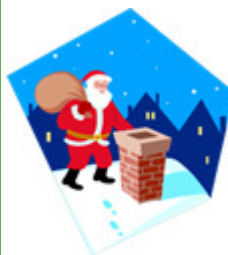
Ça fait déjà plus de deux, trois mois que vous vous chauffez au bois?

Il serait temps de penser ramoner votre cheminée pour enlever tous les débris qui pourraient s'y être logés afin d'améliorer la performance de votre système de chauffage et surtout éviter d'avoir une mauvaise surprise durant l'hiver.

Pensez au beau costume du Père-Noël!

JOYEUSES FÊTES À TOUS!

**BONNE ET
HEUREUSE
ANNÉE 2020**



Brigade des pompiers

HORAIRES DES FÊTES

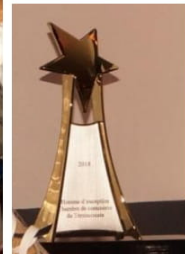
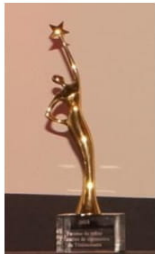
Le bureau de poste sera fermé
les 25 et 26 décembre 2019
ainsi que le 1^{er} et 2 janvier 2020.

Pour les Fêtes,
la Caisse du Transcontinental-Portage
ferme à 13 h le 24 décembre et
sera fermée les 25 et 26 décembre 2019.
Ferme à 13 h le 31 décembre 2019
et sera fermé
Le 1^{er} et 2 janvier 2020.

JOYEUSES FÊTES À TOUS!



Chambre de Commerce
du Témiscouata



Le 16 novembre dernier, nous avons organisé un Événement VIP à l'occasion de **<RELATIONS ELLE & LUI 2019>**.

Merci à vous tous et toutes d'avoir voté(es) et contribué(es) à la réussite de notre événement. Ce concours a permis de récompenser nos deux gagnant(es) du Concours « Femme de Talents & Homme d'exception au Témiscouata » Il s'agit de :

FEMME DE TALENTS 2019.

La gagnante est **Mme Audrey Dubé.**

Elle est une jeune mère de famille et propriétaire d'une Ébénisterie.

« Meubles et Déco Marion de St-Eusèbe »

C'est une jeune entrepreneure avec beaucoup de talents et nous lui souhaitons beaucoup de succès.

HOMME D'EXCEPTIONS 2019.

Le gagnant est **Monsieur Ghislain Martin.**

Monsieur Martin est propriétaire de Garage V. Martin & Fils de Témiscouata-sur-le-Lac.

C'est un grand bâtisseur au Témiscouata et bénévole au grand cœur.

Félicitations!

FÉLICITATIONS

T'ES CAPABLE D'ARRÊTER DE FUMER. ON NE TE LE DIRA JAMAIS ASSEZ.

INSCRIS-TOI À DEFITABAC.CA JUSQU'AU 10 FÉVRIER 2020

2 VOYAGES AU MEXIQUE

DÉFI J'ARRÊTE, J'Y GAGNE!

UNE RÉALISATION DE CAPSANA EN COLLABORATION AVEC:

Québec JeanCoutu

*DÉTAILS ET RÈGLEMENT À DEFITABAC.CA

APPORTEZ VOS CANNETTES

Petit rappel pour vous dire que nous ramassons toujours vos cannettes pour le Terrain de jeux. Apportez-les au 245, rue Principale.

**Merci !
Nicole Bouchard**



CHAMBRES À LOUER

LOCATION DE LA SALLE DES JARDINS

Vous avez des travailleurs chez vous qui cherchent un endroit pour séjourner pour une courte période ou en tout temps, soit pour vos contractuels, pour vos visiteurs ou pour vos employés.

Vous avez de la visite qui se cherche un endroit pour séjourner pendant la période du temps des Fêtes ou en tout temps.

L'Oasis offre pour toutes les personnes de la région et d'ailleurs, des logements de 3 ½ pièces. Chaque logement comprend une vaste salle de bain adaptée, une grande chambre à coucher, une cuisine et salon, et un espace de rangement. Tous les logements sont accessibles en fauteuil roulant et sont munis d'un système de cloches reliées à une centrale d'appel en cas d'urgence

Pour les personnes qui ont besoin d'un logement en tout temps, nous avons trois logements de libres.

Logements meublés : 35 \$ par jour

Comprends:

Chambre à coucher: lit double, tables de chevet, commode et bureau, grand garde-robe avec literie

Salle de bains: bain douche, toilette, lavabo et essentiel pour salle de bains (serviette et débarbouillette, fer à repasser, séchoir)

Salon cuisine: Causeuse-lit, télévision, chaises berçantes, meuble ordinateur, table à dîner, chaises, frigidaire, four micro-onde, grille-pain, cafetière et bouilloire. Vaisselle, ustensiles et accessoires

Grand local de rangement.

Sécheuse et laveuse communautaire à chaque étage

Cuisinière à la salle communautaire

Possibilité de réserver votre repas à la cuisine communautaire à 12 \$.

Vous recherchez une salle de réunion ou de rencontre familiale en petit groupe.

L'Oasis des Aînés de Saint-Eusèbe vous offre la possibilité de louer la salle Desjardins, située à l'entrée arrière de la résidence. Sur place tables, chaises, frigidaire, cuisinière, vaisselle, ustensiles de cuisine, linge de vaisselle. Pour votre animation, sur place ordinateur, boîte satellite reliée au projecteur et au grand écran, micro, haut-parleur, radio CD. Salle d'eau commune près de la salle.

Coût 35.00 par jour

Coût 25.00 (famille des résidents)

Possibilité de réserver votre repas à la cuisine communautaire à 12 \$. Service de traiteur à proximité. Pour information ou rendez-vous, contactez Nicole Chouinard, directrice générale aux 418-899-1661 ou 418-899-2953 ou par courriel : oasisdesaines@bellnet.ca.

27^e QUILLETHON LORRAINE OUELLET CASTONGUAY

DU 8 AU 16 FÉVRIER 2020

SALON DE QUILLES TÉMIS
ÉQUIPE DE 4 PERSONNES,
25 \$/PERSONNE

POUR INSCRIPTION CONTACTEZ
GISÈLE DUMONT AU 418 899-6225



CHAMBRES ET SALLE À LOUER



RÉSIDER À L'OASIS DES AÎNÉS *UN CHOIX LOGIQUE*

L'Oasis des Aînés Saint-Eusèbe est un OSBL d'habitation pour personnes âgées, situé au centre de village dans un endroit calme et sécuritaire avec un magnifique paysage, dont la réputation de ses bons services n'est plus à faire.

L'Oasis des Aînés de Saint-Eusèbe est un milieu de vie agréable et attrayant qui offre une diversité de services dans un climat convivial et respectueux.

La résidence offre pour toute personne de la région et des environs des logements de 3 ½ pièces. Chaque logement comprend une vaste salle de bain adaptée, une grande chambre à coucher, une cuisine et salon, et un espace de rangement. Tous les logements sont accessibles en fauteuil roulant et sont munis de cloches d'appel permettant aux résidents d'obtenir rapidement de l'aide en cas de besoin. La résidence possède également un ascenseur.

Notre résidence est certifiée et les services offerts sont la préparation des repas, l'aide-domestique, la sécurité et les loisirs. Notre résidence est certifiée.

Pour information concernant l'aide possible des programmes d'aide de maintien à domicile et le supplément au loyer contacter Nicole Chouinard directrice générale.

Faites partie de la famille!

LOGEMENTS À LOUER

Voici votre chance!

Des logements sont disponibles maintenant. Venez les visiter, pour information ou rendez-vous, contactez Nicole Chouinard, directrice générale aux 418-899-1661 ou 418-899-2953 ou par courriel : oasisdesaines@bellnet.ca.



Fêtes nous offrent une occasion unique
de nous rapprocher des personnes
avec qui nous partageons
valeurs, des affinités ou des amitiés.

vous souhaitons, ainsi qu'à votre famille
de vivre ces doux moments.
Joyeux Noël et Bonne année

Toute l'équipe de L'Oasis des Aînés de Saint-Eusèbe





FÊTE DE NOËL DES ENFANTS

Association sportive de Saint-Eusèbe

La municipalité de Saint-Eusèbe tient à remercier l'Association sportive qui a permis à environ 70 enfants de passer une journée inoubliable en compagnie du Père-Noël. Un énorme merci aux membres de l'Association sportive : Anick Briand, Robin Chouinard, Claudy Ouellet, Bobby Briand, Steven Chouinard et Marie-Ève Chouinard.

Le plaisir fut au rendez-vous avec la présence des activités sur place, mais aussi avec la grande participation de toutes les personnes qui se sont déplacées.

Avant de vous laisser pour le congé des fêtes, l'Association sportive avait un dernier cadeau à vous faire pour l'année 2019. Eh bien oui! Désormais en allant patiner, vous allez avoir la chance de pouvoir jouer avec les nouveaux buts neufs achetés par l'Association sportive de Saint-Eusèbe pour vous tous.



Joyeuses fêtes à tous et profitez du beau temps pour bouger!!!



Encore une fois, notre fête de Noël fut un énorme succès! Le Père Noël a distribué 70 cadeaux! Quel bonheur de voir la joie sur le visage des enfants!

Merci à tous pour votre présence! Merci à la Municipalité pour sa participation financière. Et un gros merci aux petits lutins du comité qui ont travaillé fort pour organiser cette merveilleuse activité!



Joyeuses fêtes à tous!

L'Association sportive

GALA FOLKLORIQUE 2019



Le 24 novembre 2019 a eu lieu le 9^e Gala folklorique de l'Oasis des Aînés de Saint-Eusèbe à la salle l'Envol, sous la direction musicale du Groupe Marcelle, Lucien et Monique, qui accompagnait les participants de chez-nous, de la région BSL et du Nouveau-Brunswick. Tous nous ont fait connaître leurs talents soient de musiciens, chanteurs et danseurs. Bravo! À tous ces artistes. Merci à la Fabrique de Saint-Eusèbe et au Club des 50 ans et plus, qui cette année se sont joints à nous dans le cadre de ce gala et de la messe des chasseurs. Une rencontre bien appréciée de tous.

Madame Denise Morin remettait le titre de « Catherinette » et le chapeau de circonstance à madame Roselle Dubé. Celle-ci ouvrait la danse avec le cavalier de son choix, monsieur Arthur Lavoie qui a distribué des kisses de la Sainte-Catherine à tous les gens présents.

Un merci tout spécial à Mesdames Jacqueline Beaulieu, animatrice gala, Thérèse Perreault, kiosque comité des résidents, Denise Morin pour la vente moitié-moitié, Chantal Bouchard à l'entrée et un gros merci à Messieurs Émilien Théberge, Gilles Chouinard, Jean-Denis Bossé et Dominic Roy.

Merci aux commanditaires suivants : La Municipalité de Saint-Eusèbe, Caisse populaire du Transcontinental-Portage, Groupement forestier de Témiscouata inc. d'Auclair, Rénovation Guildo Chouinard de Dégelis, Sirop de l'Est de Saint-Eusèbe, l'AFEAS, Gestion Témis Pharma inc., la Maison funéraire JP Morin et fils, Témis Chevrolet Buick GMC Itée, Letraco, Radio Horizon FM, les Bardeaux Lajoie, Épicerie l'Incontournable, Yvan Perrault et fils, Alimentation René Pelletier, Groupe NBG, les Pétroles Laroche, AC Électriques, Fleurs de Rêve, Avon Marie-Reine Bossé, J.A. St-Pierre, BMR, Garage V. Martin, Pièces Témis, Macpek, Bijouterie Clovis Dubé, Bar Motel le Cygne Blanc, Décacer, Électronique Mercier, Distribution Aliprix, restaurant la Riveraine, Salon Denise, Station de Service Michaud, Marché Bonichoix, Philippe D'astous, Marie-Jeanne Dubé, le comité des résidents de l'Oasis (bas et stylos).

Pour la préparation du repas : Chantal Dumont Lajoie, Brigitte Pelletier, Marie-Anne Bouchard, Denise Dubé, Thérèse Perreault, Sarah Beaulieu, Gilles Chouinard et Nicole Chouinard.

Et merci à vous tous qui nous avez fait vivre tellement de beaux moments à notre 9^e Gala folklorique de la Sainte-Catherine.

À noter : que nous publicisons nos événements et notre mission à Horizon FM, Agenda CIMT, la culture au Témiscouata Chambre de Commerce de Témiscouata, Facebook de L'Oasis des Aînés et de la municipalité, Info-Dimanche, le Journal Saint-Eusèbe en Action, par la distribution de dépliants et affiches à travers le Témiscoauta, et à notre Fédération des OSBL d'habitation du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles, passez cette information et suivez-nous.

Le Conseil d'administration de L'Oasis des Aînés de Saint-Eusèbe.



En cette fin d'année 2019, toute l'équipe de la RIDT vous souhaite un Joyeux temps des Fêtes, rempli de bonheur et de bons moments.



La Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tient à s'excuser pour les retards et inconvénients du changement de fournisseur de services pour la collecte des matières résiduelles. Il faut laisser le temps au nouveau fournisseur de bien planifier sa route. Merci de sortir vos bacs roulants la veille au soir des journées de collecte prévue et de votre habituelle collaboration. En soirée, si votre bac n'a toujours pas été vidé, le laisser là et aviser la RIDT au 418-853-2220.

En période hivernale, nous vous rappelons les consignes concernant la mise au chemin de votre bac roulant :

- ⇒ Mettre en bordure de chemin la veille au soir de la journée de collecte
- ⇒ Aligner les roues vers la maison, couvercle bien fermé et étanche
- ⇒ S'assurer que le bac n'entrera pas en collision avec le chasse-neige, mais ne pas le mettre trop loin du chemin (max 3 pieds).
- ⇒ S'assurer que le bac n'est pas pris dans la glace ni chargé de neige.

À noter que les congés fériés de Noël et Jour de l'an n'affecteront pas l'horaire de collecte des déchets ni du recyclage.

Ne jetez pas votre sapin naturel à la poubelle !

Valorisez votre arbre de Noël, apportez-le à votre écocentre ou au lieu de dépôt d'arbres naturels prévu dans votre municipalité, c'est à dire pour Saint-Eusèbe, à gauche de l'entrée du nouvel entrepôt municipal, 295, route Principale. N'oubliez pas de retirer les lumières et les guirlandes!

Depuis le début décembre, l'horaire hivernal des écocentres est débuté et vos écocentres situés à Témiscouata-sur-le-Lac ou Dégelis restent ouverts, mais seulement le samedi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h pendant tout l'hiver.

Des services accessibles toute l'année

Offerts sur notre territoire via nos quatre écocentres et notre bureau administratif situé à Dégelis, les citoyens du Témiscouata peuvent accéder gratuitement et sans limites de quantité à l'un des 4 écocentres du territoire. Les écocentres permettent aux citoyens de se débarrasser, entre autres, **des matières suivantes qui ne doivent pas être mises dans les bacs à poubelle ni de recyclage :**

- Meubles, électroménagers et articles électroniques
- Bois et matériaux de construction, rénovation et démolition (frais applicables aux entreprises)
- Ampoules fluo compactes et tubes fluorescents
- Résidus domestiques dangereux (peinture, huiles, etc.)
- Résidus verts de jardin ou d'aménagement paysager (idéalement à l'écocentre)
- Métal, etc.

N'oubliez pas que nous avons des ékokits de vaisselle lavable pour vos événements festifs à vous prêter gratuitement au lieu d'acheter de la vaisselle jetable en styromousse. Si vous n'avez pas le temps de la nettoyer, opter plutôt pour de la vaisselle biodégradable, en vente à notre bureau de Dégelis. **Commandez ou réservez au 418-853-2220**

Consultez l'intérieur de votre aide-mémoire de collecte ou visiter notre site Internet au www.ridt.ca pour plus d'information au sujet de nos services et nos horaires d'ouverture.



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

CONSEILS POUR LE TEMPS DES FÊTES



ARBRE DE NOËL

- Installez votre sapin naturel ou artificiel loin d'une source de chaleur (plinthe électrique, chaufferette, foyer, etc.).
- Placez le sapin naturel dans un récipient rempli d'eau et arrosez le pied de l'arbre tous les jours.
- Choisissez un sapin artificiel plutôt qu'un sapin naturel pour diminuer les risques d'incendies.



LUMIÈRES DÉCORATIVES

- Choisissez des lumières homologuées CSA ou ULC. Vérifiez si elles sont en bon état et installées selon les directives du fabricant.
- Éteignez-les la nuit ou avant de quitter votre résidence.



BOUGIES

- Placez vos bougies sur une surface stable et loin de toute matière inflammable.
- Gardez-les hors de la portée des enfants et des animaux.
- Éteignez toutes les bougies avant de quitter une pièce ou votre domicile.



CUISINE DES FÊTES

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent.
- Ne rangez pas d'objets dans le four ou sur la surface de cuisson.
- Éloignez les enfants de la cuisinière.
- Prenez soin de bien éteindre les appareils de cuisson avant de quitter la pièce ou votre domicile.



BRÛLEUR À FONDUE

- Posez le brûleur sur une surface stable qui supporte la chaleur.
- Ne le remplissez jamais lorsqu'il est chaud. Utilisez plutôt un second brûleur.
- Privilégiez un poêle à fondue électrique.



RALLONGES ÉLECTRIQUES

- Utilisez des cordons de rallonge homologués CSA ou ULC.
- Ne surchargez pas le circuit électrique. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- Remplacez tout cordon endommagé ou dégageant de la chaleur.



APPAREIL DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE PORTATIF

- Branchez l'appareil directement dans la prise.
- Utilisez toujours un appareil homologué CSA ou ULC.
- Éteignez-le la nuit ou avant de quitter votre résidence.



SORTIES ET VOIES D'ACCÈS

- Déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres après chaque chute de neige.
- Assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties sont dégagées.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes dehors dans un contenant métallique muni d'un couvercle en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

SI-043 (2019-11)

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Quebec.ca/prevention-incendies



HOCKEY COMMUNAUTAIRE MRC DE TÉMISCOUATA

Un nouveau projet se met en branle au sein des municipalités du Témiscouata, il s'agit du hockey communautaire. Ce projet va permettre à tous les enfants âgés de 6 à 13 ans de jouer au hockey avec un équipement complet sur les patinoires extérieures. Il y aura des entraîneurs bénévoles qui seront présents pour vous montrer les bases de hockey, mais aussi pour vous aider à vous améliorer si vous êtes déjà à l'aise avec ce sport.

Le tout va débuter dès le 13 janvier 2020 à la patinoire extérieure de Saint-Eusèbe. Les pratiques et rencontres devraient avoir lieu les lundis soir entre 18 h 30 et 20 h 30.

Un formulaire d'inscription ainsi qu'un document explicatif sera distribué à l'école au retour des élèves en janvier. Prenez note que des parties amicales avec d'autres municipalités seront organisées au courant du mois de février 2020, et le tout se terminera avec un tournoi durant la semaine de relâche dans un aréna qui sera déterminé au courant de l'hiver.

Vérifier donc le sac à dos de votre enfant lors du retour à l'école au mois de janvier.

Bon congé des fêtes!

Horaire patinoire - Temps des fêtes



Prenez note que vous pouvez aller patiner ou jouer au hockey à tout moment de la journée. Il est possible de mettre vos patins dans le corridor qui est toujours disponible pour vous.

Lorsqu'il y aura un surveillant sur place vous pourrez emprunter des patins, bâtons, jambières ou un équipement de gardien de but. Vous serez informé via le groupe Facebook suivant : Patinoire St-Eusèbe lorsqu'un surveillant sera sur place.

De plus, puisqu'il s'agit d'un service gratuit offert à la population, il se pourrait que vous arriviez à la patinoire et que celle-ci ne soit pas grattée. Dans ce cas-là, il y a assez de pelles pour la gratter par vous-même. En cas de tempête ou en cas d'accumulation de neige, une personne va venir souffler la neige à l'extérieur de la patinoire.

Bien sûr, il est important de vous rappeler de faire attention au matériel à votre disposition. Malheureusement, des gens ont déjà commencé à briser des bâtons qui devaient servir aux gens qui n'en ont pas. En cas de bris ou en cas de vandalisme, la Sûreté du Québec sera contactée et les coupables devront rembourser les frais. De plus, lorsque vous utilisez du matériel sur place, vous devez le rapporter par la suite à sa place à l'intérieur de la bâtisse.

Dominic Roy, technicien en loisir

